



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 ^{er} Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ALBERT Laurent,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

Objet : Marché d'aménagement paysager de la ZAC La Barthe – Appel d'offres - Autorisation de signature du Conseil communautaire au Président.

Monsieur GAIRAUD présente aux membres du conseil le projet de réalisation de travaux d'aménagement paysager de la ZAC de la Barthe sur la Commune de Paulhan.

Il rappelle que la Maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet SITEA dont le siège social est situé à Montpellier.

Monsieur GAIRAUD ajoute que ce marché a été lancé selon la procédure d'appel d'offre ouverte et précise que l'estimation prévisionnelle des travaux a été fixée à :

- **Lot n°1 (aménagement paysager, arrosage et plantations) : 172 384.80 Euros H.T.**
- **Lot n°2 (Eclairage extérieurs) :30 031.05 Euros H.T.**

Au terme de la procédure d'appel d'offres, la commission d'appel d'offres réunie le 28 mai 2008 et le 18 Juin 2008 propose au conseil communautaire d'attribuer ce marché aux entreprises suivantes :

- **Lot n°1 (aménagement paysager, arrosage et plantations):** SARL Environnement Jardins et Paysages (34130 MAUGUIO) pour un montant de 124 687.92 Euros H.T
- **Lot n°2 (Eclairage extérieurs) :** Entreprise ALLEZ et compagnie (34120 PEZENAS) pour un montant H.T de 21 295.31 Euros

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire a ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la passation du marché par appel d'offres ouvert avec les entreprises suivantes :

- **Lot n°1 (aménagement paysager, arrosage et plantations):** SARL Environnement Jardins et Paysages (34130 MAUGUIO) pour un montant de 124 687.92 Euros H.T
- **Lot n°2 (Eclairage extérieurs) :** Entreprise ALLEZ et compagnie (34120 PEZENAS) pour un montant H.T de 21 295.31 Euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA